

## **Santé**

### **Offre de santé de proximité : 765 000 € pour la création du Pôle de santé du Blosne**

**Dans sa démarche de soutien à l'offre de soins de proximité, la Ville de Rennes a validé l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 765 000 € à Territoires Publics pour contribuer aux travaux d'aménagement du futur Pôle de santé du Blosne qui ouvrira ses portes à l'automne 2024 place Jean Normand.**

La Ville de Rennes mène depuis de nombreuses années une politique de santé publique volontariste. Afin de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, elle intervient notamment en matière d'offre et d'accès aux soins de premier recours.

La création du Pôle de santé du Blosne est la première opération d'envergure réalisée répondant à l'objectif du mandat de soutenir la création de pôles de santé pluridisciplinaires dans les quartiers, dans le contexte de relocalisation de l'Hôpital Sud.

C'est au sein du programme Le Saphir, situé sur la Place Jean Normand, porté par Territoires Publics, qu'il prendra place à l'automne prochain.

Ce pôle de santé permet d'installer de manière pérenne une offre de santé de proximité pour les habitants du quartier où l'accès aux soins est particulièrement fragile et sera composé :

- du Centre de santé du Blosne qui occupera des locaux de 425 m<sup>2</sup> ;
- de locaux associatifs de la Ville de Rennes au bénéfice d'acteurs de santé comme le Réseau français des Villes-Santé (RFVS) et la Maison de la Nutrition et du Diabète (MND).
- de locaux associatifs du Réseau Louis Guilloux.

#### **Le soutien au Centre de santé associatif du Blosne**

Depuis 2018, la Ville de Rennes soutient dans son développement le Centre de santé du Blosne, qui répond aux priorités d'accompagnement de la collectivité. Par son offre de soins primaires (médecins généralistes, infirmiers, sages-femmes...), il vient renforcer et faciliter l'accès aux soins de premier recours pour les habitants (ouvert à tous, professionnels de secteur 1, proposition systématique du tiers payant...). Par son activité de santé communautaire\*, il développe un projet participatif et partenarial, mobilisant les habitants, patients et usagers. Par son organisation en centre de santé (exercice coordonné et pluridisciplinaire), il propose un modèle attractif pour les professionnels de santé.

Dans le cadre de son déménagement au sein du Pôle de santé, le Centre de santé va augmenter son activité de santé communautaire avec le renforcement de l'équipe médiation/accueil, le développement d'actions collectives de prévention, la formation de professionnels de santé, les temps de coordination pluri-professionnelle, ou encore l'accueil de consultations de spécialistes notamment en partenariat avec le CHU de Rennes (dermatologue, endocrinologue, cardiologue).

Le Centre de santé accueillera :

- 5 médecins généralistes ;
- 1 infirmier de santé publique ;
- 1 orthophoniste ;
- 1 sage-femme ;
- 1 psychologue ;
- 2 médiatrices en santé ;
- du personnel accueillant.



*Futur Pôle de santé du Blosne © 2A Design*

*\*Selon l'OMS, la santé communautaire est "le processus par lequel les membres d'une collectivité, géographique ou sociale, conscients de leur appartenance à un même groupe, réfléchissent en commun sur les problèmes de leur santé, expriment leurs besoins prioritaires et participent activement à la mise en place, au déroulement et à l'évaluation des activités les plus aptes à répondre à ces priorités.*

Service de Presse Rennes  
Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34  
[Espace Presse](#)

